

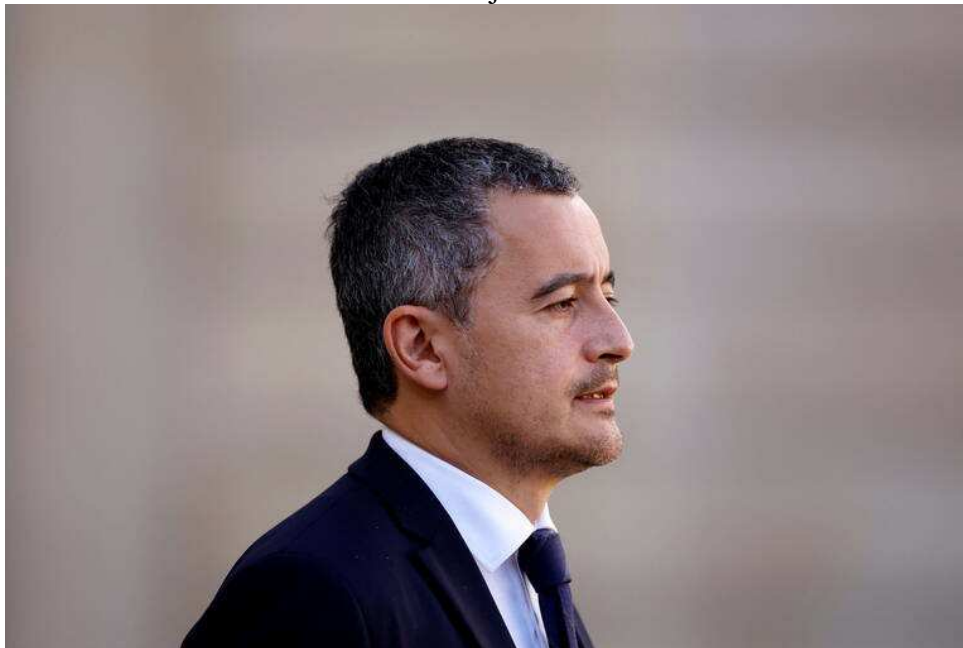
20221102 Libération

https://www.liberation.fr/societe/immigration-le-gouvernement-veut-faire-travailler-plus-facilement-ou-expulser-plus-vite-20221102_TWYAPNOZQNCALP22YJCNIR4AA/

Gagnant-gagnant

Immigration : le gouvernement veut faire travailler plus facilement ou expulser plus vite

Les ministres Gérald Darmanin et Olivier Dussopt présentent ce mercredi matin les grandes lignes du futur projet de loi immigration, prévu début 2023. Au menu : des OQTF plus efficaces et la création d'un titre de séjour «métier en tension».



Gérald Darmanin à l'Elysée le 26 octobre dernier. (Sarah Meyssonier /REUTERS)

par [LIBERATION](#) et [AFP](#)

publié le 2 novembre 2022 à 7h53

«On doit désormais être méchants avec les méchants et gentils avec les gentils». Voilà le nouvel «en même temps» de Gérald Darmanin pour [le nouveau projet de loi immigration](#), qui sera présenté début 2023, comme il le résume dans une interview au [Monde](#) ce mercredi matin.

Maniant d'un côté le bâton, le gouvernement veut notamment introduire une série de mesures pour rendre les «obligations de quitter le territoire français» (OQTF) [plus efficaces](#), un sujet qui occupe le débat public depuis le meurtre d'une jeune fille de 12 ans, Lola, tuée mi-octobre par une ressortissante algérienne sous le coup d'une OQTF.

«Nous allons désormais inscrire toutes les OQTF au fichier des personnes recherchées, le FPR. Il ne s'agit pas de rétablir le délit de séjour irrégulier mais de pouvoir constater que la personne repart [...] et ainsi de compter tous les départs d'étrangers», a expliqué au quotidien le ministre de l'Intérieur, dont le gouvernement est critiqué, notamment à l'extrême droite, pour le faible taux d'exécution de ces mesures.

Explication

[Meurtre de Lola : comment fonctionne une «obligation de quitter le territoire français» ?](#)

[CheckNews](#)

19 oct. 2022

«D'abord, il y a près de 50 % des OQTF qui font l'objet de recours qui les suspendent», a défendu le ministre, réaffirmant vouloir «fortement simplifier les procédures» en passant «de douze à quatre catégories de recours» possibles. Le ministre de l'Intérieur veut aussi mettre fin aux «réserves d'ordre public» qui «empêchent d'éloigner des personnes arrivées avant 13 ans» en France.

Sans vouloir «réduire l'immigration à des actes de délinquance», le ministre de l'Intérieur livre quand même son petit calcul : *«Il y a 7 % d'étrangers dans la population et ils représentent 19 % des actes de délinquance. A Paris, ils représentent la moitié des actes de délinquance et cela est vrai dans les dix plus grandes métropoles.»* Bien [qu'aucune statistique n'étaye l'affirmation sur la capitale](#) faite par le président de la République.

«Armée de réserve»

Dans le même temps, pour ce qui est de la carotte, le gouvernement va rechercher un «équilibre» en facilitant [l'insertion professionnelle des travailleurs immigrés](#), a indiqué le ministre du Travail Olivier Dussot, dans le même entretien. *«Et il y a des progrès à faire puisque au premier semestre, lorsque le taux de chômage était à 7,5 %, celui des travailleurs immigrés était à 13 %. Il faut que le travail redevienne un facteur d'intégration et d'émancipation»,* a-t-il déclaré.

Olivier Dussot veut par exemple mettre fin - sous conditions - au délai de carence qui empêche les demandeurs d'asile de travailler pendant leurs six premiers mois en France. Le ministre du Travail plaide également pour la création d'un titre de séjour «*métier en tension*», pour recruter dans les secteurs qui peinent à trouver de la main-d'œuvre. *«Les organisations professionnelles nous disent qu'elles ont besoin qu'on facilite le recrutement d'étrangers. Nous leur proposons des solutions avec ce projet de loi»,* a-t-il ajouté.

Et Gérard le rouge de conclure : *«Nous ne donnons peut-être pas assez de titres de séjour aux gens qui travaillent et qu'un certain patronat utilise comme une armée de réserve, pour parler comme Marx».*